## ADFI Provence

Association de Défense des Familles et de l'Individu

## PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE SAMEDI 14 AVRIL 2018

Le samedi 14 Avril de l'an deux mille dix huit à 10 heures, l'Assemblée Générale annuelle de l'Association s'est tenue, sur convocation du Conseil d'Administration, au siège de l'Association.

Quinze des vingt six adhérents actifs ou sympathisants étant présents ou représentés, la séance a pu être valablement ouverte.

L'Assemblée est présidée par Madame Jacqueline BURGUIERE, Présidente du Conseil d'Administration, assistée de Madame Delphine ALBARIC-DUFILS, Trésorière et de Madame Jeannette BOURIAUD, Secrétaire.

Madame La Présidente ouvre la séance en rappelant l'ordre du jour :

- 1) Rapport moral et d'activités de l'année 2017
- 2) Rapport financier par Madame la Trésorière
- 3) Montant de la cotisation annuelle
- 4) Questions diverses

Madame la Présidente a précisé que l'ensemble des documents ont été adressés à chacun des membres en accompagnement des convocations. Il a été fait lecture du rapport moral. Elle donne ensuite lecture du Rapport d'Activité de l'année 2017.

Ce rapport montre que pour l'année 2017, le volume a augmenté (104 cas contre 80 en 2016).

Comme les années précédentes, un grand nombre de cas touche des mouvances pour lesquelles nous avons très peu d'informations, mouvances fortement liées au secteur du bien être et de la santé. Comme les autres années, nous sommes confrontés à la détresse des proches de la victime, celle-ci refusant de sortir de son nouveau monde et nouvelles fréquentations.

Le travail est de plus en plus compliqué, les réseaux sociaux amplifiant le phénomène. Face à cette charge de travail, paradoxalement nos ressources diminuent en raison de la baisse des subventions

Le nombre de cas à traiter a augmenté d'un bon tiers nécessitant une charge de recherches beaucoup plus importante.

Comme les années précédentes, les mouvances liées au domaine du bien-être, et développement personnel sont toujours très bien représentées. Nous assistons cette année à de nouveaux questionnements sur les coachs et techniques nouvelles.

Madame Delphine ALBARIC-DUFILS, trésorière présente les comptes de l'année 2017.

Le Ligourès – Place Romée de Villeneuve – 13090 Aix-en-Provence Tél : 04.42.66.02.49 Courriel : adfi.provence@wanadoo.fr

## **ADFI** Provence

Association de Défense des Familles et de l'Individu

L'activité de l'association ne peut fonctionner qu'avec les attributions de subventions qui nous permettent de faire face en partie à nos dépenses. A souligner que depuis maintenant 3 ans, d'année en année, les horaires de notre documentaliste salariée sont en baisse constante (de 14 heures hebdo à 9 heures).

Le montant des subventions est identique, la baisse importante de la masse salariale est dûe à la baisse des fonds propres de l'association et impacte le niveau de trésorerie. Le résultat courant avant impôt négatif est compensé par une reprise de provisions.

Ces comptes sont alors soumis au vote et approuvés à l'unanimité.

A l'issue du débat entre les membres, Madame la Présidente a mis aux voix les questions suivantes, conformément à l'ordre du jour :

Résolution 1 : Rapport moral et financier L'assemblée générale adopte la délibération à l'unanimité.

Résolution 2 : Approbation des comptes 2017 L'assemblée générale approuve les comptes à l'unanimité.

Résolution 3 : Montant de la cotisation annuelle maintenue à 35€ L'assemblée générale approuve la décision à l'unanimité.

Résolution 4 : Membres du bureau. En l'absence de candidatures , les membres restent inchangés

Lowiand

Madame la Présidente est toujours en recherche active de son ou sa remplaçant (e).

L'Ordre du Jour étant épuisé, Madame la Présidente demande la levée de l'Assemblée statutaire.

Fait et clos les jours, mois et an ci-dessus à onze heures trente trois minutes.

Jeannette BOURIAUD

Jacqueline BURGUIERE

Secrétaire

Présidente